

La mise en place d'une politique HSSE

Une politique HSSE (hygiène santé sécurité environnement) également appelée SST (santé sécurité au travail) est une politique qui vise à mettre en place une politique sécuritaire au travail.

Dans un environnement minier, les risques encourus au travail sont nombreux du fait de l'usage de machines, de véhicules, de broyeurs, d'énergie soit de nombreux risques d'accident. Par ailleurs, les travaux miniers peuvent être l'origine de nombreuses sources de pollution.

Robex reconnaît que l'excellence dans la gestion de la Santé & Sécurité au Travail est une partie intégrante de ses activités. L'hygiène du travail, la santé et la sécurité des employés constituent la priorité Numéro 1 du groupe ROBEX qui, par ailleurs a souscrit au pacte global de l'ONU. Elle s'engage à atteindre un niveau international dans la gestion de la santé & sécurité au Travail à travers : le développement, la mise en œuvre et l'amélioration continue des systèmes de gestion afin d'asseoir une véritable culture de santé/sécurité au travail et de performance.

Robex s'est fixé comme objectif d'établir un environnement de travail sain et sécurisé où tous les employés, sous-traitants et visiteurs se sentiront en sécurité. Des consignes et règles édictées par l'entreprise aideront à l'observance d'une attitude sécuritaire par tous.

Afin d'atteindre les objectifs de cette politique, Robex s'engage à :

1. Se conformer à toutes les lois, réglementations et normes en vigueur sur la santé et la sécurité par la mise en œuvre des programmes et procédures de gestion,
2. Développer et mettre en œuvre des systèmes compréhensifs et solides de gestion de la santé/sécurité au travail conformément aux directives d'ILO OSH,
3. Intégrer les objectifs de santé/sécurité au travail dans les normes et pratiques de Nampala
4. Fixer et atteindre les objectifs relatifs à la santé & sécurité des employés, des sous-traitants et des visiteurs en développant et en actualisant ces objectifs dans la consultation et la communication
5. Prévenir les blessures et les maladies professionnelles des employés, sous-traitants et visiteurs
6. Utiliser les techniques de gestion des risques pour améliorer continuellement la santé & sécurité sur le lieu de travail
7. Promouvoir la sensibilisation sur les dangers et risques professionnels et améliorer continuellement les systèmes de gestion de santé/sécurité au travail ainsi que les critères de performance au sein des départements tout en intégrant la santé/sécurité dans toutes les activités de la mine
8. Identifier les opportunités de formation appropriée de santé/sécurité au travail pour tous les employés
9. Procéder à des audits périodiques et examiner les résultats de ces audits, fixer des objectifs de performance et mesurer les progrès au fur et à mesure afin de s'assurer de l'amélioration continue et de l'adhésion à des pratiques industrielles de première classe
10. Utiliser seulement les sous-traitants et fournisseurs qui font montre d'engagement à haut niveau de la gestion et la performance de la santé/sécurité au travail
11. S'assurer que tous les employés et sous-traitants sont responsables de santé/sécurité dans leur milieu de travail et qu'ils sont régulièrement évalués sur la base de leur performance en santé/sécurité. Tous les employés et sous-traitants ont le devoir de travailler en sécurité, d'aider les autres en sécurité et d'écouter les autres lorsqu'ils les aident à travailler en sécurité.

12. Rapporter toutes les situations de dangers/risques, presque-accidents, incidents et accidents du travail
13. Fournir les ressources adéquates en matière de santé/sécurité au travail et de réaction rapide aux urgences afin de permettre aux employés, sous-traitants et visiteurs de travailler dans un environnement sain et sécurisé
14. Planifier et maintenir un programme de surveillance médicale pour tous les employés, sous-traitants et autres travailleurs.

Notre conviction est que toutes les blessures et maladies professionnelles dans le milieu de travail sont évitables.

La mise en œuvre de la politique SST

Au Mali, il n'est pas aisé de mettre en œuvre une politique SST car les qualifications sont souvent manquantes.

Les premières mises en place ont montré qu'il était nécessaire de compléter les connaissances pratiques des cadres et agents en charge de la SST par des connaissances plus approfondies.

Pour pallier ce manque, Robex a mis en place une action permanente d'audit formation en faisant appel à une société spécialisée.

Un premier contrat a été mis en place en juin 2017 avec les objectifs suivants :

1. améliorer la sécurité des travailleurs sur le site quel que soit leur employeur ;
2. rehausser le niveau de connaissances des personnels SSE ;
3. rehausser le niveau d'organisation du département SSE ;
4. s'assurer de la bonne légalité de sa situation en cas de contrôle ou d'accident.

Objectif principal : Améliorer le niveau de HSSE de son site :

Accompagnement et appui-conseil de la mine de Nampala sur son site dans le domaine de la santé, sécurité au travail et l'environnement.

Améliorer le niveau de compétence et d'organisation des personnels SSE

Objectifs spécifiques :

- Appuyer la mine dans son processus de mise en conformité vis-à-vis des dispositions légales et règlementaires en vigueur en république du Mali dans les domaines de la santé, sécurité au travail et environnement ;
- Appuyer à l'élaboration du registre légal SSE de la mine ;
- Mise en place d'une documentation contenant l'ensemble des documents obligatoires en SSE au Mali
- Instaurer une veille et une documentation règlementaire organisée, propre et accessible ;
- Appuyer dans l'amélioration continue, à travers la mise en place et l'implémentation de systèmes de management SSE pertinents (notamment OHSAS 18001 :2007 et ISO 14001 : 2004) ;
- Coaching des responsables du département SSE et des cadres de direction en SSE.
- Mise en place d'un plan de contrôle et préventif des sous-traitants
- Remise à niveau des personnels SSE en les formant. (il ne s'agit pas de former le personnel mais seulement les membres du SSE)
- Mise en place d'un planning et suivi d'avancement ;

- Information mensuelle de la Direction sur l'avancement du département SSE et du coaching mené.

Résultats attendus :

- a) Audit de conformité légale & réglementaire SSE réalisé assorti d'un plan d'actions de mise en conformité ;
- b) Registre légal SSE disponible et veille réglementaire instaurée ;
- c) Processus de documentation appropriée du système SSE en bonne progression ;
- d) Systèmes de management SSE pertinents en cours d'établissement et d'implémentation ;
- e) Rapports trimestriels d'activités et d'évaluation du système disponibles ;
- f) Système d'écoute et de conseil efficace.
- g) Mise en place d'une documentation organisée sous forme papier et sur le serveur
- h) Obtention de l'autonomie du département SSE

À la suite de ce premier programme, l'équipe SSE a passé les tests permettant d'obtenir une qualification reconnue par le centre de l'ITC-ILO. Ce Centre est l'organe de formation de l'Organisation internationale du Travail.

Son rôle consiste à fournir des services de formation, d'apprentissage et de renforcement des capacités aux gouvernements, aux organisations d'employeurs, aux organisations de travailleurs et à d'autres partenaires nationaux et internationaux, en soutien du travail décent et du développement durable.